

La consommation d'énergie de la région Ile-de-France est la première du pays (15 % du total) mais reste inférieure à celle de la moyenne des français (25 MWh/an contre 30 MWh/an). Le secteur des transports arrive en tête des consommations (43,6 %) suivi par le secteur résidentiel (28,4 %), tertiaire (19,1), l'industrie (8 %) et l'agriculture (1 %). Les énergies carbonées fossiles et nucléaires sont massivement employées et importées, les énergies renouvelables et de récupération ne représentent que 7,6 % de la consommation totale.

Pour amorcer une amélioration de ces scores, la région a élaboré et mis en œuvre un **Schéma régional climat air énergie (SRCAE)** depuis 2015.



En 1990 la région Ile-de-France consommait 205 TWh, puis 1 % de plus chaque année pour atteindre 240 TWh en 2005 avant de diminuer lentement pour atteindre 225 TWh en 2015. Les ambitions régionales pour la transition énergétique à l'horizon 2030 sont modestes en valeur absolue puisqu'elles proposent deux scénarii, l'un volontariste à 205 TWh et l'autre ambitieux à 186 TWh. La population régionale continue de croître et devrait atteindre 13 millions en 2030. La consommation rapportée à l'habitant se situerait alors autour de 15 MWh/an soit une baisse de 25 % par rapport à 1990. En revanche, les objectifs 2020 du SRCAE ne seront pas atteints, tant pour les émissions de gaz à effet de serre que pour la qualité de l'air et la maîtrise de l'énergie.

### **FNE Ile-de-France soutient le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030**

Quel que soit le scénario, les énergies renouvelables seront issues du gaz (méthaniseurs et gazéification de la biomasse), des énergies renouvelables électriques (panneaux photovoltaïques et éoliennes), de la chaleur renouvelable sur réseaux (biomasse industrielle et géothermie).

Dans une perspective de sortie du nucléaire, il est nécessaire d'avoir une Énergie à 100% renouvelable en 2050 en Ile-de-France donc de développer massivement le solaire et l'éolien, d'investir dans la géothermie et la méthanisation.

**FNE Ile-de-France émet des réserves sur l'utilisation du bois énergie** dont la combustion émet du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Trois millions de m<sup>3</sup> de bois sont consommés pour le chauffage en Ile-de-France (particuliers et centrales de chauffe). Or, la région n'en commercialise que 20 % et importe le reste des régions voisines et de l'étranger. Il paraît paradoxal de vouloir développer le bois-énergie alors que le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) préconise une augmentation massive de la surface forestière afin de capter plus de CO<sub>2</sub> pour tenter de maintenir l'élévation de température du globe à 2°C. Ainsi, le bois énergie doit être utilisé de manière modérée et correspondre à une gestion forestière raisonnée.

**FNE Ile-de-France souhaite que l'implantation des éoliennes** soit l'objet d'une concertation bien en amont des projets avec les habitants pour améliorer leur acceptabilité, loin des rumeurs et fausses informations, et parvenir comme l'Espagne et la Grande-Bretagne, à une production substantielle d'électricité par ce mode.

**FNE Ile-de-France préconise une réduction massive de la consommation énergétique car la meilleure énergie est celle que l'on n'utilise pas** en agissant :

- **par la réduction des transports**

Le transport maritime mondial annuel de 9 milliards de tonnes de marchandises produit plus de gaz à effet de serre que l'ensemble des véhicules terrestres... Le transport aérien sera un des premiers émetteurs de gaz à effet de serre (GES) en 2040 selon le Sénat... 350 000 camions circulent tous les jours en Ile de France... Faire payer aux transporteurs le coût de la dégradation de notre environnement planétaire en taxant le fioul lourd des bateaux, le kérosène des avions et les carburants des camions paraît la meilleure solution pour diminuer ces transports massifs qui ne conduisent qu'à l'augmentation de la production d'énergie.

FNE Ile-de-France demande une accélération du plan de rénovation du transport collectif et l'utilisation massive du gaz issu de la méthanisation de biomasse renouvelable ou de l'électricité issue des énergies renouvelables (EnR) et l'aménagement de pistes cyclables sur tous les axes principaux, avec gardiennage des vélos, couplé avec des billets de transport collectifs.

FNE Ile-de-France soutient la volonté de la région de répondre à certains objectifs ambitieux comme l'objectif de 100% de bus propres en 2025, la sortie définitive du diesel et la fin de la motorisation thermique à l'horizon 2030. Dans cette optique de mobilité propre, nous appelons au développement de l'utilisation des voitures à hydrogène.

Plus largement, pour diminuer les flux, FNE Ile-de-France appelle à la fois une réindustrialisation de notre région et à l'augmentation des surfaces consacrées à une agriculture vivrière de proximité.

- **et par la rénovation des secteurs résidentiel et tertiaire**

**Logements.** Il y a 5,5 millions de logements en Ile de France dont 6000 seulement sont rénovés chaque année. A ce rythme, il faudra mille ans pour rénover la totalité du parc francilien ! Onéreuse, l'isolation des logements doit bénéficier d'aides techniques telle que celle développée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de soutiens financiers ou dégrèvements fiscaux plus importants.

**Bureaux.** Il y a 56 millions de m<sup>2</sup> de bureaux en Ile-de-France dont près de 10 % sont vides parce qu'obsoletes. Rénovés et transformés, ils pourraient devenir des logements.

Les bureaux situés dans des tours de grande hauteur ont des consommations énergétiques 3 à 10 fois supérieures aux préconisations de la réglementation thermique 2012 pour leur régulation thermique, les systèmes informatiques et autres (ascenseurs, escalators, sécurité). Il conviendrait de récupérer la chaleur dégagée.

- **Contre la prolifération des Data Centers**

L'Ile-de-France regroupe un 1/3 des 140 data centers répartis sur l'ensemble du territoire et s'étendent sur une surface de l'ordre de 180 000 m<sup>2</sup>, taille qui a décuplé en dix ans. Ces structures nécessitent d'importantes consommations d'énergie et devraient représenter à elles seules le quart de l'augmentation des besoins en énergie du Grand Paris en 2030. A cette date, les Data Centers représenteront la même quantité d'énergie que la consommation des transports collectifs sur la région alors que leur utilité n'est pas d'intérêt général.

En conclusion, la transition énergétique en Ile de France, à la fois par la réduction des consommations, le développement d'énergies renouvelables et l'abandon des énergies carbonées, n'est plus une option mais une nécessité impérieuse.